

DEPARTEMENT
DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
DE PONTARLIER

CANTON
DE PONTARLIER

VILLE DE PONTARLIER

PROCÈS-VERBAL

du C.C.A.S.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 10 FÉVRIER 2026

18 heures 30

L'an deux mil vingt-six, le dix février, à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GENRE.

PRÉSENTS : Mesdames HERARD, JACQUET, DROZ-BARTHOLET, BOBILLIER, COLIN,
Messieurs BEDOURET, TOULET et VOIRIN.

EXCUSÉS : Mesdames GABELLI, et BULIARD,
Messieurs VIVOT et MICHAUD.

ABSENTS : Mesdames TINE, CUENOT,
Monsieur BRUN-BARRONAT.

PROCURATIONS : Monsieur VIVOT à Madame HERARD.

Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 9 – votants : 10

Le Président certifie :
- que la convocation du Conseil d'Administration a été faite le 4 février 2026

Secrétaire de séance : Madame Aurore FOREST

Ordre du jour :

- 1 – FINANCES – Débat d'Orientation Budgétaire
- 2 – ACTION SOCIALE – Personne âgées / personnes handicapées – Dispositif Téléalarme : actualisation de tranches de ressources
- 3 – ACTION SOCIALE – Convention de partenariat en matière de lutte contre les exclusions entre le CCAS et la CPAM du Doubs
- 4 – ACTION SOCIALE – Convention d'utilisation du portail extranet « Espace Partenaires » entre le CCAS et la CPAM du Doubs
- 5 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Modification du tableau des effectifs
- 6 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Convention quadripartite entre la CCGP, la Ville de Pontarlier, le CCAS et Elior, gestionnaire du Restaurant Municipal

- 7 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Prestation d’audit, conseil et assistance pour la passation des marchés publics d’assurances – Groupement de commandes entre la Ville de Pontarlier, la CCGP et le CCAS
- 8 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Régularisation administrative des parcelles ayant fait l’objet de cession au profit de la CCGP dans le cadre de l’aménagement du lotissement des Gravilliers
- 9 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Avenant à la convention de mise à disposition de fournitures et services
- 10 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Avenant n°3 à la convention constitutive d’un groupement de commandes constitué dans le cadre d’un marché public pour les prestations de services de téléphonie et télécommunication
- 11 – PETITE ENFANCE – Bonus Territoire – Coordination Petite Enfance – Restitution de subvention
- 12 – Décisions prises / Questions Réponses

Après avoir constaté le quorum, Monsieur le Président mets au vote le compte-rendu des séances du 16 et 22 décembre 2025 qui sont approuvé à l’unanimité.

1 – FINANCES – Débat d’Orientation Budgétaire

Tout d’abord, Monsieur le Président développe le Débat d’Orientation Budgétaire en rappelant les orientations proposées pour le budget 2026. Il conclut en expliquant que ce DOB s’inscrit dans l’ambition d’une gestion rigoureuse, reprenant ce qui a déjà été décidé, et laissant à la prochaine équipe, la possibilité de poursuivre ou orienter différemment les axes qui ont été retenus ces dernières années par le CCAS.

Les membres du Conseil d’Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l’unanimité, valident la tenue du débat d’orientation budgétaire

2 – ACTION SOCIALE – Personne âgées / personnes handicapées – Dispositif Téléalarme : actualisation de tranches de ressources

Monsieur le Président expose l’actualisation de tranche de ressource pour le dispositif de téléalarmes en lien avec la revalorisation au 1^{er} janvier 2026 de l’Allocation de Solidarité aux Personnes Agées.

Les membres du Conseil d’Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l’unanimité, autorisent Monsieur le Président à appliquer le barème présenté à compter du 1^{er} mars 2026.

3 - ACTION SOCIALE – Convention de partenariat en matière de lutte contre les exclusions entre le CCAS et la CPAM du Doubs.

Monsieur le Président présente la convention de partenariat qui vise à améliorer la prise en charge et la prise en compte des demandes des bénéficiaires grâce à un référent reconnu au sein de la CPAM.

Les membres du Conseil d’Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l’unanimité, valident la convention de partenariat et autorisent Monsieur le Président à la signer.

4 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Convention d’utilisation du portail extranet « Espace Partenaires » entre le CCAS et la CPAM du Doubs.

Dans la continuité de la décision précédente, Monsieur le Président explique que pour mener à bien le partenariat adopté précédemment, il faut signer une convention permettant l’utilisation de l’extranet destiné à l’usage du CCAS tout en facilitant les interactions avec la CPAM du Doubs.

Les membres du Conseil d’Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l’unanimité, valident la convention d’utilisation et autorisent Monsieur le Président à la signer

5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Président présente ensuite les modifications du tableau des effectifs proposant la création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet en échange d'un poste d'éducateur de jeunes enfants de jeune enfant de classe exceptionnel à temps complet.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorisent la modification du tableau des effectifs comme annoncé.

6 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Convention quadripartite entre la CCGP, la Ville de Pontarlier, le CCAS et Elior, gestionnaire du Restaurant Municipal

En tant qu'employeur, le CCAS reverse une prestation repas pour ses agents auprès d'Elior, gestionnaire du Restaurant Inter-Entreprise. Monsieur le Président propose de signer la convention renouvelant cette action pour 3 ans.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valident la convention quadripartite et autorisent Monsieur le Président ou son représentant à la signer.

7 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Prestation d'audit, conseil et assistance pour la passation des marchés publics d'assurances – Groupement de commandes entre la Ville de Pontarlier, la CCGP et le CCAS

Monsieur le Président explique le groupement de commande proposé permettant à la CCGP, aux Communes de Pontarlier, Doubs et la Cluse-et-Mijoux ainsi que des CCAS de Pontarlier et de la Cluse-et-Mijoux, de conclure un marché public avec un titulaire, portant sur des prestations de services en audit, conseil et assistance en assurance.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à la majorité, par huit voix pour, zéro voix contre et deux abstentions, acceptent la création du groupement de commandes, valident la convention constitutive et autorisent Monsieur le Président ou son représentant à la signer ainsi que tout autre document afférent à l'exécution de cette procédure.

8 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Régularisation administrative des parcelles ayant fait l'objet de cession au profit de la CCGP dans le cadre de l'aménagement du lotissement des Gravilliers

Monsieur le Président rappelle que cette régularisation de cession de terrains désaffectés dans la zone des Gravillier permet un aménagement de la zone en lotissement en date du 19 avril 2017. Il précise que cette cession a été totalement gratuite.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent dans les conditions susmentionnées, la régularisation administrative des parcelles ayant fait l'objet de cessions au profit de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier dans le cadre de l'aménagement du lotissement des Gravilliers.

9 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Avenant à la convention de mise à disposition de fournitures et services

Monsieur le Président développe l'avenant à la convention de mise à disposition de fournitures et services permettant d'intégrer de nouveaux services à ceux déjà existants et les détails de prix qui en découle.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valident la convention avec la Ville de Pontarlier et autorisent Madame la Vice-Présidente à signer la convention et à l'exécuter.

10 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Avenant n°3 à la convention constitutive d'un groupement de commandes constitué dans le cadre d'un marché public pour les prestations de services de téléphonie et télécommunication

Monsieur le Président présente l'avenant au groupement de commande constitué dans le cadre d'un marché public pour les prestations de services de téléphonie et de télécommunication permettant le remplacement du marché de téléphonie fixe par un nouveau marché « Services Voix et Données Fixe ».

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valident l'avenant n°3 à la convention constitutive du groupement de commandes concernant les prestations de services de téléphonie et télécommunication et autorisent Madame la Vice-Présidente à signer la convention et à l'exécuter.

11 – PETITE ENFANCE – Bonus Territoire – Coordination Petite Enfance – Restitution de subvention

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) finance à travers le dispositif « bonus territoire » la coordination enfance-jeunesse. La CAF considère le projet dans son intégralité et verse la totalité de la subvention à la Ville de Pontarlier.

À cet effet, Monsieur le Président rappelle qu'il convient de conclure une convention entre la Ville de Pontarlier et le CCAS afin de répartir la part de la subvention revenant à chacune d'elle.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valident la convention avec la Ville de Pontarlier fixant de répartition entre les deux collectivités du Bonus Territoire versé par la CAF au titre de la coordination « enfance-jeunesse », autorisent Madame la Vice-Présidente à signer la convention et à l'exécuter.

12 – DÉCISIONS PRISES / QUESTIONS RÉPONSES

Les décisions prises depuis le dernier Conseil d'Administration n'appellent aucun commentaire de la part des administrateurs.

Enfin, Monsieur le Président donne rendez-vous aux administrateurs le 24 février 2026 à 18h30 qui sera consacré au budget.

La séance est levée à 19h35.

Pontarlier le 20 février 2026



Secrétaire de séance

Aurore FOREST

Pour extrait conforme,
Pour le Président et par délégation
La Vice-Présidente,

Bénédicte HERARD